

Le verbe *donner* du lexème au morphème : un cas de grammaticalisation en français moderne

Adel Aneiba

Université Omar Al Mukhtar – Libye

anaiba.adel@gmail.com

Résumé :

Les verbes en général dans de nombreuses langues humaines montrent certaines étapes du changement linguistique. Si nous nous limitons au passage du statut lexème au statut morphème de quelques verbes en français, nous pouvons remarquer des étapes et des degrés de grammaticalisation. On rend compte que certains verbes peuvent subir la grammaticalisation comme les auxiliaires et les supports par exemple. Par contre, on ne rend pas compte de parcours et de chemin que ces items empruntent pendant leur grammaticalisation. Dans cet article, nous montrons que le verbe *donner* dans un certain nombre de ses occurrences est bel et bien lié à ce processus linguistique.

Mots clés : Grammaticalisation, changement linguistique, délexicalisation, verbe *donner*,

Introduction

Il est largement affirmé que la grammaticalisation est un phénomène diachronique qui se produit dans la plupart des langues par lequel certains éléments lexicaux significatifs deviennent fonctionnels et grammaticaux.

Ces items grammaticaux sont des mots qui ont très peu de sens lexical ou qui sont complètement dépourvus de signification au point qu'il est difficile – sans doute impossible – de les définir en fonction de leurs propriétés et leurs caractéristiques lexicales, mais il est plus facile de le faire en fonction de leur utilisation en contexte. Quelle est la signification réelle d'un tel ou tel verbe? Avant de répondre directement à cette question, il pourrait y avoir une autre question qui pourrait probablement se poser : dans quel contexte? Ce qui signifie? Exprimer une telle ou telle action, tel ou tel événement ou être employé dans des expressions figées ou des collocations?

Le fait qu'un élément lexical puisse perdre tout ou une partie de son sémantisme et se transforme en élément fonctionnel s'inscrit dans un processus de changement linguistique que l'on appelle grammaticalisation.

Dans cette présente contribution, nous essayerons de proposer un cas de quelques unités lexicales en français qui peuvent se transformer en unités fonctionnelles. Ce sont les verbes auxiliaires de prédiction dits verbes supports. L'hypothèse que nous voudrions défendre ici est que les éléments supports, ici le verbe *donner* ; pourrait être de bon candidat à entrer dans un tel processus. Toutefois, nous remarquons que, dans ce passage du cas lexical au cas grammatical, l'élément en question conserve une trace de son emploi primitif.

L'examen de cet élément susceptible d'une grammaticalisation ne pourrait être effectué sans tenir compte de son développement tout au long de l'évolution de la langue. Tout traitement d'une langue doit aborder la question de son changement. La manière dont les langues se développent présente une idée de la nature même de la langue. Les réponses possibles aux raisons pour lesquelles les langues changent nous renseignent sur la façon dont la langue est utilisée dans la société, sur la manière dont elle est acquise par les individus et peuvent nous révéler des informations sur son organisation interne. Il n'y a pas d'explication simple pour décrire pourquoi les langues changent. C'est un domaine dans lequel il y a beaucoup d'hypothèses et peu de preuves. La question est intéressante et fructueuse mais il y a peu ou pas de réponses immédiates. Pour cette raison, la linguistique diachronique s'est ordinairement intéressée à la manière dont les langues évoluent et non à la raison pour laquelle elles le font dans une direction particulière et non dans une autre. De ce fait et pour pouvoir parler de changement de statut de quelques items linguistiques, un certain nombre d'affirmations sur le changement de langue doivent être prises en considération. D'abord, toutes les langues changent, il n'y a pas de langue qui ne change pas. Le taux de changement peut varier considérablement en raison de facteurs internes et externes. Ensuite, le changement de langue est largement régulier, on peut reconnaître des régularités dans les types de changement que subissent les langues, même si celles-ci ne peuvent pas être prévues.

La principale préoccupation ici n'est pas de tracer une ligne historique sur le moment où le processus de grammaticalisation a commencé à se produire dans les langues, mais de se référer aux recherches antérieures

dans ce domaine et aux contributions des premiers chercheurs concernant ce phénomène d'évolution des langues qui a été largement répandu nommé *Grammaticalisation*. Le souci de la nature de la langue, plus précisément, l'idée de changement de langue remonte à des centaines d'années. En fait, en 1822, le philosophe et humaniste allemand W. Humboldt a avancé les premières hypothèses sur les origines de la grammaire. L'importance de ses idées était telle que ces hypothèses sur la genèse de la grammaire étaient considérées comme les pensées les plus sophistiquées dans ce domaine.

Plus tard, c'est le linguiste français Antoine Meillet¹ qui a inventé le terme *grammaticalisation* quand il l'a expliqué par le passage d'un élément de son rôle *autonome* à son rôle *grammatical*. Ses contributions ont été largement reprises pour développer la théorie de la grammaticalisation; non seulement il a été le premier à en reconnaître l'importance en tant que domaine central du changement de langue, mais il a également été le premier à décrire comment de nouvelles formes grammaticales ont émergé, principalement à travers deux processus ou mécanismes différents : l'analogie et la réanalyse.

Le premier consiste en de nouveaux éléments qui naissent de relations avec des éléments déjà existants. La réanalyse, par contre, consiste en un changement dans la structure d'une expression –ou type d'expressions– qui n'implique aucune modification immédiate ou intrinsèque de sa manifestation de surface.

Christian Lehmann définit plus récemment la grammaticalisation en reposant sa vision du concept sur deux axes : l'axe diachronique et l'axe synchronique. Sous l'aspect diachronique, il voit que la grammaticalisation : « *is a process which turns lexemes into grammatical formatives and makes grammatical formatives still more grammatical* ». La grammaticalisation, pour lui, est un processus durant lequel des items lexicaux deviennent des unités grammaticales qui rend les unités grammaticales déjà existées encore plus grammaticales. Du point de vue synchronique, la grammaticalisation, pour ce linguiste, fournit un principe selon lequel les sous-catégories d'une catégorie grammaticale donnée peuvent être classées :

«From the synchronic point of view, grammaticalization provides a principle according to which subcategories of a given grammatical category may be ordered».²

¹Antoine Meillet, [1912], 1982, *Linguistique Historique et Linguistique Générale*, Réimpression de l'édition de Paris 1975, Slatkine, Champion, Genève, p. 133.

²Christian Lehmann, 1985. *Grammaticalization: Synchronic variation and diachronic change*. *Lingua e stile* 20. p. 303.

Date de réception : 26/09/2020

Date de publication : 01/12/2020

A ces définitions, nous ajoutons celle de P.J. Hopper et E.C. Traugott qui affirment que la grammaticalisation est le changement par lequel les éléments lexicaux et les constructions se manifestent dans certains contextes linguistiques pour servir des fonctions grammaticales et, une fois grammaticalisés, ils continuent à développer de nouvelles fonctions grammaticales :

«To avoid further terminological confusion, we now define grammaticalisation as the change whereby lexical items and constructions come in certain linguistic contexts to serve grammatical functions and, once grammaticalized, continue to develop new grammatical functions ».³

Toutes ces définitions ont un point commun, c'est la désémantisation et l'appauvrissement du sens primitifs dictionnaire de quelques éléments de la langue en faveur du développement de leur rôle grammatical lors du processus de la grammaticalisation. Au sein de ces éléments s'inscrivent des lexèmes comme les *verbes*, *noms* et *prépositions* susceptibles de s'affaiblir sémantiquement tout en devenant des morphèmes grammaticaux.

Ces nouveaux morphèmes s'emploient soit pour analyser des situations linguistiques qui n'étaient pas analysées antérieurement, soit qui l'étaient mais d'une manière différente. Ainsi, l'évolution de l'analyse du nom *conseil* comme un nom prédicatif (désormais *Npréd*) supporté par le verbe support (désormais *Vsup*) *donner* dans la phrase suivante :

(1) *Nadine a donné un conseil à Marie.*

fait partie du deuxième cas. Cependant, en arabe, par exemple, l'analyse d'un nom comme *nabaha* comme un *Npréd* supporté par la particule déictique *dhou*, l'équivalent du support français *être de + nom*, dans la phrase (2) :

(2) *Kana dhou nabahatun.*

Il est doté d'intelligence.

est un exemple d'une analyse qui n'était pas linguistiquement faite jusqu'au présent dans la littérature grammaticale de cette langue sémitique.

Dans la mesure où les éléments dits *supports* sont progressivement désignés par leur désémantisation totale ou leur appauvrissement sémantique partielle en se transformant en éléments grammaticaux, il est nécessaire

³ Paul J. Hopper and Elizabeth C. Traugott, 2003: *Grammaticalization*. 2nd edition. Cambridge: Cambridge University Press. XV.

que leur étude doivent s'inscrire dans l'approche de la grammaticalisation tout en adoptant un cadre théorique, un schéma d'analyse et une liste de notions qui aident à déterminer, à expliquer et à découvrir les différents aspects de ce changement.

A cet égard, nous adoptons, comme cadre théorique, le concept du *support* comme elle a été considéré dans les recherches faites, sur le français et sur d'autres langues, au sein du cadre du *Lexique-Grammaire* de Maurice Gross⁴. Ces études sont arrivées à la constatation que des éléments comme *donner* et *dhou* dans les phrases (1) et (2) sont des *supports de prédication*, verbale pour le premier et prépositionnel pour le deuxième, qui ont perdu une grande partie de leur sémantisme tout en acquérant un statut grammatical ayant pour fonction d'inscrire les deux *Npréd conseil* et *nabaha* dans le temps et l'aspect et de les ajouter les marques de la personne-nombre.

Ce passage de statut lexical au statut grammatical de nos deux éléments est considéré par Meillet⁵ comme un changement linguistique et comme une de deux uniques possibilités, avec l'analogie, pour développer la grammaire d'une langue donnée. Ce changement ne peut pas être remarqué sur le plan sémantique seulement, mais également sur les constructions syntaxiques dans lesquelles nos deux éléments apparaissent. Dans la phrase (1) et la phrase (3),

(1) *Nadine a donné un conseil à Marie.*

(3) *Nadine a donné un livre à Marie.*

similaires en apparence, nous remarquons une certaine différence entre les propriétés de deux noms, *conseil* et *livre*. Cette différence entraîne une certaine modification sur leurs constructions syntaxiques internes. A titre d'exemple, le comportement des verbes dans les deux phrases n'est pas le même : en (1) *donner* est un *Vsup* alors qu'il est un verbe distributionnel (désormais *Vdistr*) en (3) ; le nom est *Npréd* en (1) et nom ordinaire en (3) ; le déterminant (désormais *Dét*) des deux noms est plus au moins différent : contraint en (1) et libre en (3) :

(1a) *Nadine a donné (un + le + son + *⁶mon + *ton) conseil à Marie.*

(3a) *Nadine a donné (un + le + son + mon + ton) livre à Marie.*

⁴ Amr Helmy Ibrahim, 2003, « Le cadre du Lexique-grammaire », *LINX* 48, Nanterre : Université Paris X.

⁵ Ibid., 133.

⁶ Dans l'analyse linguistique, l'*astérisque* inséré avant un mot ou au début d'un énoncé indique l'impossibilité de cette forme dans le ce contexte.

Selon notre modèle théorique, nous pouvons inscrire les deux phrases dans les constructions syntaxiques suivantes :

Phrase (1) *N0 Vsup Dét-contr Npréd Prép N1*

Phrase (3) *N0 Vdistr Dét-lib N-cod Prép N1*

Cette modification structurelle avait pour raison le passage du verbe *donner* de son état lexical plein à son état grammatical vide de son sens primitif. Ici, nous sommes en présence d'un cas de grammaticalisation à l'intermédiaire duquel un changement dans l'emploi d'un verbe plein de son sens en (3) est bel et bien observé en (1), et au cours duquel la construction syntaxique initiale de cet élément a été modifié.

Dans le sillage de Bernd Heine⁷, nous pouvons identifier le chemin suivi au cours de cette grammaticalisation. D'abord, le verbe *donner*, dans (3), est parti de son stade initial où il gardait son emploi distributionnel ordinaire pour reprendre les mots de Z. S. Harris⁸. Ensuite, en (1), il commence à entrer dans un contexte spécifique, *accompagné d'un nom abstrait*, conduisant à un nouvel emploi et permettant un nouveau fonctionnement. Puis, en troisième phase, il est inscrit dans un contexte ne se combinant ni avec son sens d'origine, ni avec sa première fonction grammaticale, à savoir comme *prédicat*, autrement dit, le sens et la fonction primitifs se voient écartés tout en s'inscrivant dans un nouveau contexte sémantico-syntaxique. Enfin, il a acquiert son nouveau statut du *Vsup* vide, complètement ou partiellement, de son sens d'origine et s'est transformé en outil purement grammatical ayant pour fonction d'actualiser le *Npréd conseil*.

A partir de ces différents stades de ce cheminement, nous pouvons remarquer, à la suite de C. Lehmann (1995)⁹, que la grammaticalisation du verbe *donner* dans les deux situations analysées, a eu trois caractéristiques essentiels, c'est *la progressivité*, *l'unidirectionnalité* et *la créativité* d'une nouvelle unité fonctionnelle.

⁷ Heine, Bernd. 1993. *Auxiliaries: cognitive forces and grammaticalization*. Oxford: Oxford University Press et Heine, Bernd. 2002. 'On the role of context in grammaticalization', in I. Wischer et G. Diewald (eds.), *New Reflections on Grammaticalization*. Amsterdam : Benjamins.

⁸ Zellig Sabbetai Harris, 1976, *Notes du cours de syntaxe*, Paris : Le Seuil.

⁹ Christian Lehmann. 1995 [1982]. *Thoughts on grammaticalization*. München / Newcastle: Lincom Europa.

Il y a une certaine progression car le nouvel emploi de *donner un conseil*, qui a été inventé par un locuteur donnée dans un moment donné, commence petit à petit à prendre de l'ampleur dans la pratique langagière au quotidien ce qui marque le début du processus de la grammaticalisation de ce verbe en se transformant en morphème grammatical.

L'unidirectionnalité de ce verbe peut être expliquée par le passage d'un statut lexical de départ à un statut grammatical d'arrivée comme le montre le schéma suivant :

donner lexical → *donner* grammatical

qui montre clairement que le développement de cet item est dirigé dans une direction unique. Cette unidirectionnalité de *donner*, ici, pour prendre la répartition de S. Prévost¹⁰, se manifeste en trois phases successives *formelle*, *catégoriale* et *sémantique*. Pour ce qui est de formel, ce n'est pas opérationnel, ici, car la progression de ce verbe, au cours de sa grammaticalisation, ne se produit pas avec un changement formel, mais plutôt avec un changement fonctionnel. En ce qui concerne le niveau catégoriel, le verbe donner entre dans une nouvelle catégorie, celui des *Vsup*, c'est-à-dire d'un verbe qui remplit totalement son rôle prédicatif à un verbe actualisateur d'un *Npréd*. Sémantiquement, le sens dénoté du verbe se développe en sens grammatical, un peu comme les auxiliaires de conjugaison.

1. la grammaticalisation : perte totale ou partielle du sens?

Il y a un consensus chez les tenants de l'approche de la grammaticalisation sur le fait que le processus de grammaticalisation est très attaché à la perte totale ou partielle de sens des mots entrant dans cette opération. A titre d'exemple, nous évoquons la position de M. Bréal (1897/1982)¹¹ qui a utilisé le terme d'*affaiblissement* et de *déchéance* du sens pour décrire le remaniement sémantique qui allait en parallèle avec certains changements. C. Lehmann¹² affirme également que les mots qui sont en train de se grammaticaliser commencent à perdre tout ou une partie de leurs sens d'origine en cours de grammaticalisation. Plus récemment, à

¹⁰ Sophie Prévost. La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut. *Le Français Moderne*, Revue de linguistique Française, CILF (conseil international de la langue française), 2003, 2 (71), p. 144-166. ffhalshs-00087734f

¹¹ Michel Bréal, 1897, 1982, *Essai de sémantique (sciences des significations)*, Brionne : Gérard Monfort.

¹² Ibid.

partir des années 2000, les discussion autour du passage du sens lexical plein au sens grammatical se sont multiplié et nous ont fourni un renseignement selon lequel le sens grammatical qu'un lexème a eu après avoir été grammaticalisé est beaucoup plus complexe que son sens lexical de l'origine.

Cette hypothèse de l'extension de l'usage des lexèmes sémantiquement affaiblis est bien remarqué par un certain nombre de linguistes dont B. Lamiroy¹³ qui soutient que l'affaiblissement du sens d'une unité lexicale donnée peut être envisagé comme un augmentation de son potentiel fonctionnel de fait qu'elle peut être employée, après s'être progressivement grammaticalisée, dans plus de situations linguistiques. Un verbe délexicalisé comme *donner*, par exemple, peut avoir une coréférence obligatoire entre son sujet et le déterminant du nom, abstrait placé à sa droite un nom abstrait, chose qui est strictement interdite avec son sens lexicalement plein comme le montre l'exemple suivant :

(4) *Pierre a donné (son + *mon + *ton + *leur) conseil à Marie.*

Le fait d'être un résultat de la grammaticalisation en raison de l'affaiblissement de leur sens d'origine, les *Vsup* acquièrent un statut strictement fonctionnel. Ce qui est devenu une de leurs caractéristiques définitoires analytiques soit en français, soit en autre langue telle que l'arabe à titre d'exemple.

L'existence et le cheminement de ce processus demeure un trait partagé entre toutes les langues humaines, malgré l'irrégularité des aspects de grammaticalisation de lexèmes d'une langue à l'autre.

La grammaticalisation peut être, également, considéré comme un mouvement actif à partir duquel la conversion progressive d'unités pleins de leur sens d'origine, comme un certain nombre de verbes ordinaires, en unités fonctionnelles, auxiliaires ou supports, est tout à fait observable en français. Pour ce faire, il faudra combiner la grammaticalisation avec un ensemble de paramètres capables d'être alternativement un critère permettant le repérage de ce phénomène. Ces paramètres sont de nature, toujours selon B. Lamiroy, sémantico-morpho-syntaxique et morphophonologique. Un mot qui commence à entrer dans un processus de grammaticalisation, comme le verbe, sera dépourvu de la capacité syntaxique qu'il avait

¹³ Béatrice Lamiroy, 1999, «Auxiliaires, Langues romanes et Grammaticalisation», *Langages* 135, Paris : Larousse.

auparavant en tant qu'un mot plein de son sens dictionnaire. Dans le cas des *Vsup* par exemple, le verbe ne préside plus à la sélection d'arguments, il perd ce rôle en faveur des *Npréd* qui deviennent pertinents d'effectuer une telle sélection. Ces *Npréd* sont qualifiés pour compléments d'objet dans les littératures grammaticales traditionnelles.

A partir de ces délimitations et ces remarques sur le concept de la grammaticalisation, nous revenons, dans les lignes qui suivent sur ce que nous avons déjà mentionné dans l'introduction de cette contribution, c'est-à-dire, sur notre hypothèse de départ considérant les supports comme des bons candidats à s'inscrire au sein du processus de la grammaticalisation et au phénomène du changement linguistique.

2. Un cas de grammaticalisation : les supports verbaux

Toutes les études qui ont été menées jusqu'au présent, quoique exposant les faits de manières assez variées, seraient sans doute unanimes à considérer que les supports sont des éléments grammaticalisés et dérivent des verbes distributionnels pleins de sens. L'importance que nous accordons à l'étude de ces éléments grammaticalisés est, à priori, liée à notre volonté de clarifier certains effets concernant l'enseignement de la grammaire française et de la traduction dans nos écoles et nos universités, d'un côté, et de l'autre côté, l'absence de toute présentation syntaxique ou même grammaticale dans les manuels de la grammaire aidant à montrer les divergences dans l'emploi de ces verbes.

Cette disparité fonctionnelle s'appuie sur un ensemble de particularités et d'interdépendances relatives tant syntaxiques que sémantiques qui n'ont pas été bien déterminées dans la grammaire traditionnelle française.

2.1. Affaiblissement du sens primitif du verbe

Il est de coutume de ne pas considérer les verbes supports comme des prédicats car ils sont privé d'un schéma d'arguments, dans un énoncé comme :

N0 *Vsup* Dét-indéf *Npréd* W

(5) *Pierre a fait un chute d'une vingtaine de mètres.*

où le verbe *faire* n'a aucun rôle prédicatif, il conjugue seulement le substantif *chute* en le situant dans le temps et lui fournit les marques de genre et de nombre. C'est le *Npred chute* qui sélectionne l'argument (*Pierre*). Dans cette séquence, *faire* est délexicalisé de son sens distributionnel.

Une paraphrase par l'intermédiaire du verbe lié morphologiquement au *Npréd* est tout à fait possible tout en gardant la même signification que l'énoncé de départ :

N0 Vdistr Dét-indéf N1 W

(6) *Pierre a chuté d'une vingtaine de mètres.*

Dans cette construction, le *Npréd chute* a un lien d'appartenance très fort avec le *Vsup faire*. Ici, un nombre très restreint de noms pourra figurer à sa place, ce sont bien ceux qui constituent la même distribution que lui. Ces *Npréd* peuvent se ranger en deux classes : liés morphologiquement au verbe (7) et non liés (8) :

N0 Vsup Dét-déf Npréd Prép Dét-démon N1

(7) *Marie a fait la garde de ces enfants.*

N0 V Dét-démon N1

(7a) *Marie a gardé ces enfants.*

N0 Vsup Dét-indéf Npréd W

(8) *Paul a fait un geste.*

*N0 V

(8a) **Paul a gesté.*

Cette relation d'appartenance rend les expressions de (5) *faire + chute* et de (7) *faire + garde* dans une structure exclusive de détermination – l'article indéfini est interdit devant le *Npréd* de (7) –, des synonymes des verbes ordinaires *chuter* et *garder* quoique les deux verbes ne le sont pas quand ils ont leur sens lexical plein. En revanche, l'absence d'une relation morphologique entre le verbe et le nom dans la séquence *faire + geste*, rend impossible l'observation d'une telle synonymie ; le verbe *gester* n'existe pas en français.

Au regard de ce que nous venons de montrer, la sélection du verbe *faire* par les noms *chute*, *garde*, et *geste* reste dominé par les liens d'appartenance que ces *Npréd* entretiennent avec ce verbe dépourvu de sa signification d'origine, et il n'en conserve pas moins des pistes sémantiques qu'il a en partage avec son état primitif dans les situations où il s'est manifesté. Ces pistes donnent une espèce du mouvement au *Npréd* qui n'en avait pas en lui-même et qui déplace le substantif supporté d'un statut à un autre, de sa fonction de complément d'objet direct à celui de *Npréd*. Ce mouvement est guidé par une sorte de métonymisation désignant un rapport entre le verbe et le nom et représentant un extension du champ d'application de ce duel (Lakof et Jonson), ce qui, dans ce cas là, pourrait être un des facteurs internes du processus de la grammaticalisation.

2.2. Dé-catégorisation et ré-catégorisation

Les éléments supports, dont les verbes, sont considérés comme des items lexicaux qui sont devenus, après une grammaticalisation, des morphèmes grammaticaux. La liste complète de ces verbes n'est pas encore constituée dans les deux langues qui nous intéressent à savoir le français et l'arabe – même si les études sur leur sujet est beaucoup plus développées en français qu'en arabe –, mais leurs occurrences, dans les deux langues, sont très observables. Pour le français, S. de Pontonx¹⁴ a recensé 350 verbes qui sont susceptibles d'être grammatisés et acquièrent le statu du verbe support. Quant à l'arabe, A. H. Ibrahim¹⁵ a adressé une liste contenant 41 verbes pouvant être qualifiés comme verbes support, cette liste a été augmentée par A. M. Ahnaïba¹⁶ en l'ajoutant 33 autres verbes supports, 5 supports prépositionnels, 1 support déictique, 1 support d'état et 3 supports existentiels impersonnels. Ces supports ont subi deux opérations. Tout d'abord, ils ont été dé-catégorisés, c'est-à-dire, enlevés de leurs catégories d'origine. Ensuite, ils ont été ré-catégorisés dans leurs nouvelles catégories comme supports. Il existe trois formes des *Npréd* actualisés par les verbes supports : il y en a qui sont liés morphologiquement à des verbes ordinaires (9), et d'autres qui n'ont pas de verbes associés (10) et enfin, ceux qui sont composés (11) comme le nous montrent les phrases suivantes :

N0-Nhum V-sup Prép N1-Nhum Dét-déf N-préd-v Prép Inf

(9) *Pierre a donné à Paul l'autorisation de parler.* (G. Gross 1989)

N0-Nhum V-sup Dét-indéf N-préd-Nv

(10) *Pierre a fait une erreur judiciaire.* (J. G. Schneider 1987)

N0-Nhum V-sup Dét-indéf N-préd-com Prép N1-Nhum

(11) *Pierre a donné un coup de pouce à Paul.* (G. Gross 2010)

Suite à ces constructions, nous pouvons consécutivement voir la substitution des *Vsup donner* dans (9) et *faire* dans (10) respectivement par *accorder* pour *donner* et *commettre* pour *faire* pour obtenir nous puissions avoir :

N0-Nhum V-sup Prép N1-Nhum Dét-déf N-préd-v Prép Inf

(9a) *Pierre a accordé à Paul l'autorisation de parler.*

¹⁴ Sophie (de) Pontonx, (2004) « Les verbes supports métaphoriques » in Gaston Gross et Sophie de Pontonx. *Les verbes supports : nouvel état des lieux*, Benjamins Publishing Co., *Linguisticae Investigationes*, 27(2).

¹⁵ Amr Helmy, Ibrahim, 2002, « Les verbes supports en arabe », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome XCVII, fasc.1, Louvain : Peeters.

¹⁶ Adal, Ahnaïba. 2006. Les verbes supports en arabe classique et en arabe moderne : le cas de “Akhadha/Ittakhadha” l'équivalent du verbe support français “prendre”, Thèse de doctorat (sous dir. Amr Helmy Ibrahim), Université de Paris IV, La Sorbonne.

Date de réception : 26/09/2020

Date de publication : 01/12/2020

N0-Nhum V-sup Dét-indéf N-préd-Nv

(10a) *Pierre a commis une erreur judiciaire.*

Dans ces constructions *accorder* et *commettre* sont des variantes lexicales respectivement de *donner* et de *faire*. Cela ne signifie pas qu'ils sont leurs synonymes lexicaux, mais plutôt qu'ils peuvent se manifester dans les mêmes constructions sans que ces derniers perdent leurs propriétés syntaxiques et sémantiques de départ : les arguments sélectionnés par les *Npréd* doivent être les mêmes et les déterminants doivent garder la même distribution.

Selon notre cadre théorique, c'est-à-dire celui de l'approche de Lexique-Grammaire, les verbes qui sont substituables aux *Vsup* sont appelés des extensions lexicales. Ils remplacent un *Vsup* standard dans sa combinaison avec un ou plusieurs *Npréd* déterminés. Le *Vsup* standard ou élémentaire pour reprendre le terme de M. Gross (1981)¹⁷ qui voit que la variante ou l'extension lexicale n'a pour fonction que d'amplifier le niveau d'expressivité des *Vsup* standards dont le rôle sémantique est diminué état donné qu'elle n'est pas totalement vidée de son sens à l' différence de *Vsup* standard qui s'est entièrement délexicalisé.

Les traits définitionnels du *Vsup* exigent que ce types de verbes n'a les caractéristiques de support sauf s'il est associé à un *Npred* qui peut, à son tour, choisir un ou plusieurs verbe(s) qui sont proches en signification avec le *Vsup* standard source. Cette analogie sémantique ne donne pas à la variante lexicale l'avantage d'être favorite par le *Npred* en question. Donc, il est indispensable qu'il existe une certaine concordance en sens dans les constructions syntaxiques où les variantes lexicales s'aperçoivent comme nous l'attestent (9b) et (12) :

N0-Nhum V-sup Prép N1-Nhum Dét-déf N-préd-v Prép Inf

(9b) *Pierre (a donné + a accordé) à Paul l'autorisation de parler.*

N1 Vsup-conv Prép N0 Dét-déf Npréd Prép inf

(12) *Paul a reçu (a eu + a obtenu) de Pierre l'autorisation de parler*

où le verbe *recevoir* et ses extensions lexicales *avoir* et *obtenir* remplissent, dans cette construction, la fonction d'un *Vsup* converse du support standard *donner*.

De même, un *Npréd* comme *assignation* peut sélectionner le *Vsup* converse *recevoir*, et ses deux variantes *avoir* et *obtenir*, mais aussi, une

¹⁷ Maurice Gross, 1981, Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. Langages 63, Paris.

variante lexicale comme *encourir*, qui était intolérable en (12), sera admise dans cette sélection, regardons (13a) :

N0-Nhum V-sup Dét-indéf N-préd-v Prép N1-Nhum

(13) *Pierre a donné (a apporté) une assignation à Paul.*

N1 Vsup-conv Prép N0 Dét-indéf Npréd

(13a) *Paul a reçu (a eu + a obtenu + a encouru) de Pierre une assignation.*

Les phrases (9a) et (12), d'un côté, et (13) et (13a) d'un autre, sont presque-synonymes. D'ailleurs, la source de cette similitude est le *Npred*, et non les verbes supports et leurs variantes lexicales et converses. Cela montre que cette récatégorisation ou ré-classification d'un certain nombre de verbes dans les catégories *support élémentaire* ou *initial*, *extension lexicale* ou *support converse* qui ont changé de fonction et de, plus ou moins, de sens, est considérée comme une création et représente un exemple canonique de grammaticalisation partielle ou totale de quelques verbes distributionnels ordinaires.

3. Les degrés de la grammaticalisation

Un des objectifs de cette présente étude est de clarifier les aperçus descriptifs et théoriques des paramètres des degrés de grammaticalisation. La notion d'élargissement expressif est plus ou moins préférée au paramètre de la perte ou la réduction du sens d'un mot parce que le processus de grammaticalisation est déclenché par l'utilisation de mots dans des expressions et des collocations spécifiques.

Dans l'ensemble, le développement des constructions de mots grammaticalisés, dont les verbes, montre les facteurs typiques de la grammaticalisation: les différentes structures verbales concernées ont été réanalysées et leur domaine fonctionnel s'est étendu, car elles deviennent de plus en plus actualisateurs des noms abstraits, moins référentiels et plus grammaticaux. Nous espérons avoir montré que le verbe *donner*, après avoir été grammaticalisé, a son propre profil spécifique et sa régularité expressive, bien que conforme à un type de changement schématique général. Pour le dire autrement, cela signifie que tous les verbes de la langue ne fonctionnent pas comme des supports dans la même mesure et que l'utilisation d'un tel ou tel élément n'est pas possible dans tous les cas.

Le premier degré dans le mécanisme de grammaticalisation se distingue par l'imprécision sémantique et syntaxique de la construction en cours de

développement. Cette imprécision se manifeste dans les situations où elle serait interprétée soit avec le sens primitif, possiblement d'une façon métaphorique ou métonymique, soit avec le nouvel emploi grammatical. Examinons, à titre d'illustration, l'exemple suivant :

(14) *Pierre a donné sa démission à la suite des manifestations.*

Le sens de l'élément *donner* pourrait être compris, dans ce contexte, soit d'une manière métaphorique ou métonymique au sens de *présenter*, soit, après avoir été délexicalisé et grammaticalisé en s'associant avec le *Npred démission*, comme l'équivalent du verbe distributionnel *démissionner*. Les deux significations sont acceptables et très en usage en français. L'étude de tels éléments aptes à entrer dans un processus de grammaticalisation montrerait que de tels termes progressent pendant ce processus selon des voies sémantiques systématiques, et que des nouvelles constructions pourraient se retrouver dans la langue courante.

Cette observation a amené un certain nombre de linguistes de suggérer des classes sémantiques, une gradation dans laquelle on peut trouver les différents emplois qu'un même terme pourrait avoir dans le cours de sa grammaticalisation. Le verbe *donner* est un lexème indiquant de cette perspective une souplesse remarquable. En partant de ce lexème un certain nombre de classes sémantiques peuvent se produire.

La deuxième phase dans le mécanisme de grammaticalisation est les restrictions sur l'analyse et la catégorisation des éléments en question. Dans les expressions à éléments grammaticalisés, on remarque certaines contraintes de nature formelle et sémantico-syntaxique. En ce qui concerne la contrainte sur la forme, le *Vsup* doit être suivi d'un *Npred* dérivé ou non d'un verbe ordinaire, comme le montre cet exemple emprunté à Gaston Gross¹⁸ :

(15) Max a donné une traduction de ce texte.

à partir duquel une expression comme la suivante est tout à fait possible sans que le sens de l'énoncé de départ soit affecté :

(15a) Max a traduit ce texte.

Quant aux contraintes sémantico-syntaxiques, on constate que le système de la détermination dans ce type d'expressions aux verbes grammaticalisés, ici comme *donner*, n'est pas libre, il soumet à certain nombre de restrictions.

¹⁸ Gaston, Gross, 1989, *Les constructions converses du français*, Genève : Droz.

Pour garder la signification de départ, tout autre possessif que le référentiel au sujet reste interdit :

(15b) Max a donné (sa + *ta + *ma + *leur) traduction de ce texte.

Dans d'autre cas, on rencontre des substantifs précédés de verbes grammaticalisés qui n'admettent pas d'alternance sur leur déterminants, comme, à titre d'exemple, le cas des substantifs comme *aman*, *aubade*, *avantage*, *félicitations*, dans leur association avec le *Vsup donner* :

(16) Il leur a donné l'*aman*.

(17) Je vais songer à lui donner l'*aubade*, moi.

(18) Adrien Rabiote *donne l'avantage* contre l'ASM.

(19) J'ai refusé de lui *donner les félicitations* à cause de son comportement.

Le statut de ces *Npred* précédés de verbe *donner* grammaticalisé et délexicalisé dans ces expressions exige que tout autre déterminant que le générique *le* ne soit pas acceptable. On peut également citer les contraintes sur le choix du sujet dans des contextes à *Vsup donner* avec un certains nombre de *Npred*. Dans ce type de constructions, le sujet de *donner* est strictement humain :

(20) (Le maire de la ville + *cela) *a donné son aval* à la manifestation.

(21) (Le client + *ce que tu as fait) *a donné un consentement* clair.

Ces contraintes sur la forme et les contraintes sémantico-syntaxiques ont exigé une réanalyse de ce type d'expression qui a aboutit à une récatégorisation des éléments grammaticalisés. Le verbe *donner* dans son association avec les *Npred* n'est plus un lexème, il est dès lors un élément qui a été évolué en devenant un morphème grammatical qui peut être récatégorisé dans une autre catégorie que celle de verbe distributionnel ordinaire, c'est la catégorie des verbes supports.

Cette réanalyse montre aussi les contraintes sur la relation entre le sujet et les substantifs introduits dans le discours et actualisés par le morphème grammatical *donner*. Le sujet, dans ces expressions, remplit deux fonctions : sujet syntaxique du verbe et sujet du substantif prédicatif comme le montre cet exemple où le substantif *abri* est le prédicat de la phrase :

(22) *L'association a donné un abri aux migrants.*

=

(22a) *L'association ont abrité les migrants.*

Cette relation entre le sujet et le substantif ne s'effectue pas entre le sujet et le substantif qualifié, selon l'analyse grammaticale traditionnelle, comme complément d'objet direct :

(23) *Pierre donne un livre à Marie.*

≠

(23a) **Pierre livre Marie.*

En ré-analysant ce type de constructions, nous constatons que leurs groupes nominaux sont susceptibles d'apparaître en deux structures syntaxiques différentes sans que le sens de départ soit modifié. Reprenons (22) avec le substantif *abri* :

– *L'association a donné un abri aux migrants.*

qui a une structure syntaxique : $N^0 V_{\text{sup-donner}} \text{Dét } N_{\text{pred}} \text{Prép } N^1$, et dont le groupe nominal *un abri à des migrants* peut être ré-analysé soit dans la structure : $N^0 V_{\text{sup-donner}} [\text{Dét } N_{\text{pred}} \text{Prép } N1]$, soit dans la structure $N0 V_{\text{sup-donner}} [\text{Dét } N_{\text{pred}}] [\text{Prép } N1]$. Autrement dit, le $N_{\text{pred}} \text{Prép } N1$ peut éventuellement être, soit inextricable de $\text{Prép } N1$ comme le montre la première construction, soit détachable de $\text{Prép } N1$ comme dans le deuxième cas. En d'autres termes, dans cet énoncé à verbe *donner* ré-analysé comme lexème transformé en un morphème après être grammaticalisé et délexicalisé et, par la suite, ré-catégorisé comme support, le groupe prépositionnel $\text{Prép } N1$ peut acquérir deux états : complément du N_{pred} et complément du V de la phrase. Différentes vérifications syntaxiques sont valables pour appeler l'attention sur la convenance de cette analyse. Une de ces manipulations syntaxiques est l'extraction (Maurice Gross¹⁹ ; Jacqueline Giry-Schneider²⁰). Appliquons ce test à (22) :

– *L'association a donné un abri aux migrants.*

(22b) *C'est un abri aux migrants que l'association a donné.*

(22c) *C'est un abri que l'association a donné aux migrants.*

Dans *c'est...que*, on peut tirer parallèlement le N_{pred} et son complément, c'est-à-dire, *un abri à des migrants* ou encore le N_{pred} seulement *un abri*. Il est à noter que c'est seulement le premier type d'extraction est applicable aux constructions à verbe non-grammaticalisé, à savoir un verbe distributionnel lexicalement plein. Le deuxième type reste douteux et ambigu à l'égard de cette ré-analyse comme le montre cet exemple avec un verbe ordinaire comme *acheter* :

(24) *Pierre a acheté un abri aux migrants.*

¹⁹ Maurice Gross, 1976, « Sur quelques groupes nominaux complexes », in Jean-Claude Chevalier & Maurice Gross éd., *Méthodes en grammaire française*, Paris : Klincksieck.

²⁰ Jacqueline, Giry-Schneider, 1987, *Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbes supports*, Genève : Droz.

(24a) C'est un abri aux migrants que Pierre a acheté.

(24b)? C'est un abri que Pierre a acheté aux migrants.²¹

Le centre de ce doute de vient du groupe prépositionnel *aux migrants* qui est, en somme, rattaché au verbe grammaticalisé *donner*. Cependant, cette ré-analyse aide à distinguer les morphèmes verbaux grammaticalisé et ré-catégorisés comme supports d'autres verbes conservant leur statut initial comme lexèmes lexicaux pleins. Par ailleurs, elle insiste sur le fait de la convenance entre ce type de verbes et la nature des noms qui les suivent. Cette convenance est considérée comme indispensable par Giry-Schneider²² afin que la notion du morphème grammatical délexicalisé soit pertinente.

Ce lien de convenance et sa corrélation avec la ré-analyse sont également examinés par A. H. Ibrahim²³ qui considère, dans un premier temps, que la ré-analyse influence la perception du mécanisme du langage humain et la syntaxe des éléments grammaticalisés dont les verbes en étant qu'une évolution commune concernant pratiquement la totalité des langues humaines. Par ailleurs, cet auteur voit dans cette ré-analyse un impact sur les liens d'appropriation entre le verbe grammaticalisé et le nom qui le suit. Sur le plan de l'analyse distributionnelle, la notion d'éléments lexicaux autonomes est complètement absente. On signale des énoncés comportant des relations de convenance annexent un élément à un autre. Pour quelle raison un élément donné n'apparaît pas avec un autre élément? Comment se fait-il qu'un tel verbe exige un tel complément? Pourquoi un verbe nécessite un sujet humain ou non humain? Ce sont les liens de convenance qui expliquent l'ensemble de ces questions. Il est tout à fait possible, sans la moindre diversification systématique, de trouver, dans l'exemple qui suit, un groupe d'items qui peuvent y paraître dans la place du verbe :

N^o_{-hum} V Det_{-indef} N-pred Prép N¹ N¹-hum

(25) *Le Président a (opposé + refusé + critiqué + voulu + donné + accordé + adopté + accepté) une amnistie à son prédécesseur.*

²¹ Dans l'analyse linguistique, le point d'interrogation inséré au début de l'énoncé indique une acceptabilité douteuse.

²² Ibid.

²³ Amr Helmy Ibrahim, 1999, « Constructions figées et constructions à supports », in A. CLAS, S. Mejri, G. Gross & T. Baccouche (éd.), *Le figement lexical*, Tunis : Université de Tunis I/Ceres.

Date de réception : 26/09/2020

Date de publication : 01/12/2020

En apparence et d'une perceptive grammaticale scolaire, le substantif *amnistie* représente, selon cette perceptive, le complément d'objet direct et à *son prédécesseur* s'examine comme complément d'objet indirect. Le remaniement de l'énoncé avec l'ajout d'un nom humain, jouant le rôle d'un composé sémantique, conduira à apercevoir des divergences qui justifient que les verbes de l'énoncé n'opèrent pas tous dans les mêmes conditions syntaxiques. Cette disparité se produit des niveaux de convenance entre le verbe et le nom :

(25a) *Le Président a (opposé + refusé + critiqué + voulu + *donné + ? accordé + adopté + accepté) une amnistie du parlement à son prédécesseur.*

Cette manipulation écarte le verbe *donner* du groupe des verbes de l'énoncé, et il met en évidence un certain doute sur le cas de *accorder*. Les autres prédicats verbaux se divisent en deux ensembles comme nous le reprenons plus bas. *Donner* se combine avec l'agent de *amnistie* car une *amnistie* est un acte qui doit être donné par une personne ou un organisme ayant le pouvoir de le faire. Par conséquent, *donner* est l'item lexical le plus approprié pour délimiter les relations définitionnelles entre le substantifs *amnistie* et son agent. Le verbe *accorder* est, dans cet énoncé, une expansion de *donner*. Il peut être envisagé, lui aussi, comme un élément approprié du nom *amnistie* avec un niveau moins d'appropriation que celui de *donner*. Ce décalage d'appropriation entre les deux verbes provient du domaine lexical bien délimité de *accorder* et du type de son agent qui est plus restreint que celui de *donner*. Celui qui *accorde une amnistie* doit bénéficier d'une certaine responsabilité ou avoir des fonctions grâce lesquelles il peut *accorder une amnistie*. La valeur grammaticale de cet élément dans des expressions où cette situation n'est pas remplie est pleinement irréalisable et les Npred introduits dans le discours par lui, dans les expressions en question, sont de caractère spécifiquement socioprofessionnelle : par exemple *entretien, budget, délai, instrument de musique, crédit, droit d'accès, prêt, etc.*

Nous pouvons distribuer les autres verbes de l'exemple, comme nous l'avons mentionné auparavant, sur deux classes distinctes. D'abord, une classe qui contient les verbes *opposer, refuser, critiquer et vouloir* qui n'exercent aucune relation sémantique avec *donner* et *accorder* et n'ayant, non plus, aucune participation dans l'action. La deuxième classe comprend les verbes *accepter et adopter*. On peut considérer ces deux verbes, dans cette situation, plutôt proches de *donner* et *accorder* et ils sont aptes de

façon prévisible à participer dans l'action de "*donner une amnistie*". L'acceptation ou l'adoption d'une *amnistie*, c'est de l'admettre et de la mettre en œuvre. Une *amnistie* est éventuellement faite soit par la personne qui l'accepte ou adopte, soit par une autre personne que lui. Il se peut que le texte d'une *amnistie* particulière soit construit par celui qui l'a donné lui-même, soit par quelqu'un d'autre qui en est expert préalablement ou ultérieurement du temps de *donner une amnistie*. Alors même que ces verbes contribuent à la réalisation de l'action, ils ne prouvent pas le niveau de convenance de *donner* ou *accorder* avec le substantif *amnistie*.

Enfin, cette analyse pourrait, éventuellement, élaborer une preuve de fond en matière de la validité et de l'applicabilité de la pratique de la ré-analyse. Par contre, le problème qui se présente désormais est : Est-ce que cette ré-analyse est régulièrement perceptible dans l'ensemble des expressions aux verbes grammaticalisés en français? Fournir un élément de réponse à cette interrogation dépasse le titre de cette contribution, on s'efforce d'y répondre dans une étude ultérieure et plus détaillée sur les expressions en *donner* comme un cas d'un lexème grammaticalisé tout en devant un morphème grammatical dépourvu de son sens d'origine sera nécessaire.

La troisième étape dans le processus de grammaticalisation est l'élargissement et la variété des emplois des éléments grammaticalisés. Les nouveaux morphèmes vont voir leurs emplois s'élargir dans des nouvelles situations inconvenables avec leurs emplois d'origine.

Dans cette évolution, c'est sur la base des extensions verbale que se présentent un bonne partie d'emplois d'un verbe grammaticalisé comme *donner* avec son nouvel emploi comme morphème grammatical vidé de son sens initial avec des substantifs ayant des caractéristiques spécifiques. Les partisans de l'approche Lexique-Grammaire partagent tous le même point de vue sur la possibilité de l'existence des extensions aspectuelles et lexicales pour les verbes grammaticalisés. La définition d'extension, dans la littérature de cette théorie, impose son développement sur la base de certain nombre de relations opératoires entre le verbes grammaticalisé et l'élément apte à répondre à la notion d'extension, soit aspectuelle ou lexicale, qui exige qu'un verbe grammaticalisé comme *donner*, lorsque il est suivi des substantifs particuliers, peut disposer des variantes lexicales. Cette observation est en grande partie confirmé par cette série d'expressions,

ci-dessous, où *donner* a la possibilité d'être substitué par *accorder*, *apporter* et *faire* sans que les traits de l'expression en *donner* soient perturbés :

(26) J'ai hésité à parler de Henri Hermand qui a (*donné* + *accordé* + *apporté* + *fait*) *des facilités* à Macron pour sa vie privée.

Cela montre clairement que pour conserver la constance des propriétés sémantiques et syntaxiques de l'expression de départ, les variantes lexicales doivent, selon R. Vivès (1983)²⁴, avoir un certain nombre de propriétés : elles garde des particularités de l'énoncé auquel elle est associée ; elle partage les mêmes restrictions que l'énoncé avec lequel elle est couplé, notamment la coréférence du sujet et la détermination du substantif qu'elle introduit ; enfin, l'extension doit apporter un écart stylistique par rapport au sens de l'énoncé standard. Dans cet exemple, toutes ces conditions ont été satisfaites par les verbes extensions de *donner* avec lequel ils peuvent rigoureusement entrer dans un processus de paradigmatization plus au moins étroite. Il va sans dire que la grammaticalisation de ces extensions n'est pas totale, cela ne change pas le fait qu'elles ont un rôle grammatical dans les situations où elles apparaissent dans un paradigme avec le verbe standard. Par conséquent, grâce à cet élargissement et la variété des emplois de l'éléments grammaticalisé *donner*, la liste de ses extensions évolue dans la diachronie du français. Une question et un défi qui reste ouverte à une prochaine étude.

Conclusion

La grammaticalisation a été défini comme le changement par lequel des lexèmes interviennent, dans certains contextes linguistiques, pour servir des fonctions grammaticales et, une fois grammaticalisés, ces lexèmes continuent à développer de nouvelles fonctions grammaticales et deviennent des morphèmes. En autres termes, la grammaticalisation est le processus par lequel un mot lexical perd tout ou partie de sa signification lexicale et commence à remplir une fonction plus grammaticale. Là où la grammaticalisation a lieu, les verbes qui portent certaines significations lexicales se développent au fil du temps en éléments grammaticaux tels que les auxiliaires de prédication ou les supports.

²⁴ Robert Vives, 1983, *Avoir, Prendre, Perdre : constructions à verbe support et extensions aspectuelles*, Thèse de troisième cycle, LADL, Université Paris VII.

Date de réception : 26/09/2020

Date de publication : 01/12/2020

Ce développement fait de la langue un phénomène qui n'est pas statique qui reste la même tout le temps. La langue est un organisme vivant susceptible de changer avec le temps. C'est l'une des raisons les plus importantes de la grammaticalisation. C'est un processus plein de changements, de défis, de surprises, de réalisations qui ne se déroulent pas en un seul moment dans la vie de la langue. Ainsi, la grammaticalisation subit constamment différents changements au fil du temps; certains lexèmes changent de fonction, d'autres voient le jour, tandis qu'un petit groupe perd sa signification, sa fonction et son utilisation dans le langage.

Le but de cette contribution a été, tout d'abord, de démontrer dans quelle mesure les verbes supports sont sujets à la théorie de la grammaticalisation, et donc de voir à quel point la grammaire de leurs constructions sont compatibles avec cette même théorie de sorte qu'une liaison des deux nous fournit une excellente base pour accroître nos connaissances sur le changement linguistique. En suite, et plus spécifiquement, il a été suggéré que les concepts centraux de la grammaire des constructions à support, comme celles à *donner*, aident à affiner la notion de types de contexte des études de grammaticalisation. Cela a été démontré avec des données sur la grammaticalisation du verbe *donner* français, où ses contextes avec son statut de morphème, se sont avérés être qualifiés d'items fonctionnels, tandis que ses contextes avec son statut de lexème a été décrits comme de sortes d'items lexicaux.

Bibliographique

- Benveniste, Emile, 1965-1972 *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris, Gallimard, 1974.
- Bréal, Michel, 1897, 1982, *Essai de sémantique (sciences des significations)*, Brionne : Gérard Monfort.
- Marchello-Nizia, Christiane, 1996, « Les verbes supports en diachronie : Le cas du français », *Langages* 121, Paris : Larousse.
- Marchello-Nizia, Christiane. 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Dans la collection *Champs linguistiques—Recherche*. Bruxelles : De Boeck Université.
- De Mulder, Walter (éd.), 2001, « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation & « Introduction », *Langue française* 130, Paris : Larousse.
- De Pontonx Sophie, (2004) « Les verbes supports métaphoriques » in Gaston Gross et Sophie de Pontonx. *Les verbes supports : nouvel état des lieux*, Benjamins Publishing Co., *Linguisticae Investigationes*.
- Giry-Schneider, Jacqueline, 1987, *Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbes supports*, Genève : Droz.
- Gross, Gaston, 1989, *Les constructions converses du français*, Genève : Droz.
- Gross, Maurice, 1976, « Sur quelques groupes nominaux complexes », in Jean-Claude Chevalier & Maurice Gross éd., *Méthodes en grammaire française*, Paris : Klincksieck.
- Gross, Maurice (1981), Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages* 63, Paris, Larousse.
- Heine, Bernd. 1993. *Auxiliaries: cognitive forces and grammaticalization*. Oxford: Oxford University Press.
- Heine, Bernd. 2002. 'On the role of context in grammaticalization', in I. Wischer et G. Diewald (eds.), *New Reflections on Grammaticalization*. Amsterdam:Benjamins.
- Hopper, Paul J. and Traugott, Elizabeth C. (2003). *Grammaticalization*. 2nd edition. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ibrahim, Amr Helmy, 1999, « Constructions figées et constructions à supports », in A. CLAS, S. Mejri, G. Gross & T. Baccouche (éd.), *Le figement lexical*, Tunis : Université de Tunis I / Ceres.

- Ibrahim, Amr Helmy, 2002, « Les verbes supports en arabe », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Tome XCVII, fasc.1, Louvain : Peeters.
- Ibrahim, Amr Helm, 2003, « Le cadre du Lexique-grammaire », *LINX* 48, Nanterre : Université Paris X.
- Lamiroy Béatrice, 1999, « Auxiliaires, Langues romanes et Grammaticalisation », *Langages* 135, Paris : Larousse.
- Lehmann, Christian. 1985. Grammaticalization: Synchronic variation and diachronic change. *Lingua e stile* 20(3).
- Lehmann, Christian. 1995 [1982]. Thoughts on grammaticalization. Münche Newcastle: Lincom Europa.
- Meillet, Antoine, [1912], 1982, *Linguistique Historique et Linguistique Générale*, Réimpression de l'édition de Paris 1975, Slatkine, Champion, Genève, Paris.
- Prévost, Sophie, 2003, La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut. *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française*, CILF (conseil international de la langue française).
- Ahnaïba, Adal, 2006. *Les verbes supports en arabe classique et en arabe moderne : le cas de " Akhadha / Ittakhadha " l'équivalent du verbe support français "prendre"*, Thèse de doctorat (sous dir. Amr Helmy Ibrahim), Université de Paris IV, La Sorbonne.
- Vivès, Robert, 1983, *Avoir, Prendre, Perdre : constructions à verbe support et extensions aspectuelles*, Thèse de troisième cycle, LADL, Université Paris VII.



